Tendances observées au chapitre des homicides au Canada, 2023

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le mercredi 11 décembre 2024

Les homicides demeurent relativement rares au Canada; en 2023, ils ont représenté 0,1 % de tous les crimes violents déclarés par la police. Malgré la faible fréquence des homicides, leur taux constitue un indicateur clé de la violence dans la société en général. Lorsqu'on le compare avec d'autres mesures comme le taux de crimes violents et l'Indice de gravité des crimes violents, le taux d'homicides permet de brosser un portrait plus complet des tendances en matière de violence au Canada.

En 2023, les services de police ont déclaré 778 homicides au pays, soit 104 victimes de moins que l'année précédente. Par conséquent, le taux national d'homicides a diminué de 14 %, passant de 2,27 à 1,94 homicide pour 100 000 habitants. Le nombre combiné d'homicides attribuables à des gangs et d'homicides commis par un partenaire intime a fléchi, ce qui a contribué à la diminution globale du taux national d'homicides. Une baisse marquée du taux d'homicides dans les trois plus grandes régions métropolitaines de recensement (RMR) du Canada, à savoir Toronto, Montréal et Vancouver, a également contribué à la diminution globale. C'est la première fois depuis 2019 que le taux était inférieur à 2 homicides pour 100 000 habitants.

Graphique 1
Taux d'homicides, selon la province, 2022 et 2023

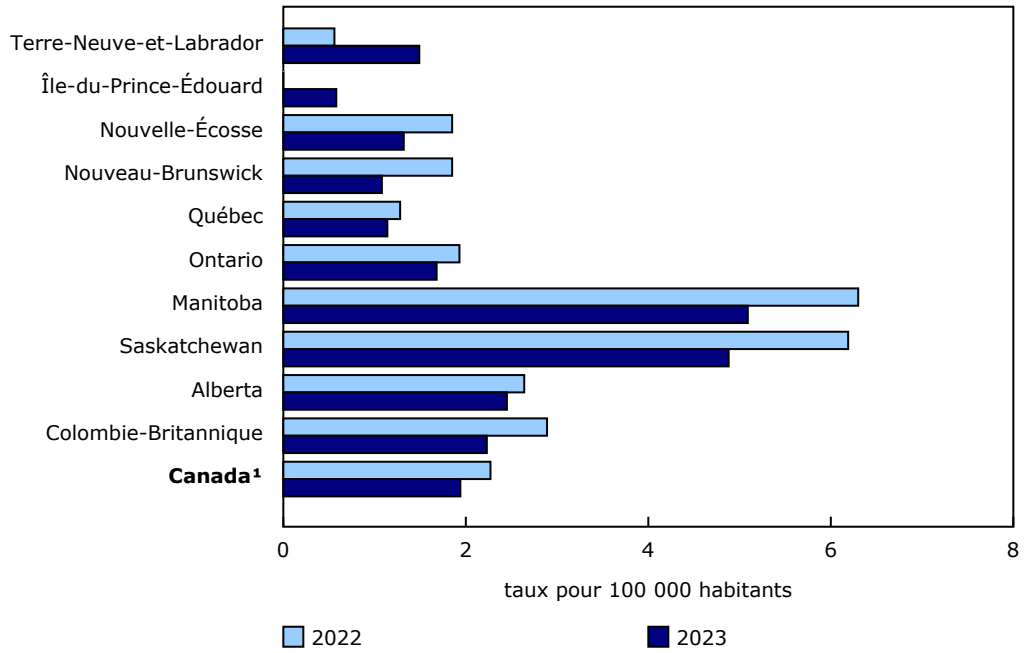

1. Comprend les territoires.

Note(s) : Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1er juillet 2021 fournies par le Centre de démographie de Statistique Canada.
Source(s) : Enquête sur les homicides (3315).

Le taux d'homicides diminue dans la plupart des provinces en 2023

En 2023, le taux d'homicides a diminué dans huit provinces. La baisse la plus marquée a été observée au Nouveau-Brunswick (-42 %), mais la Nouvelle-Écosse (-29 %) et la Colombie-Britannique (-23 %) ont également enregistré des reculs notables.

En comparaison, Terre-Neuve-et-Labrador a enregistré 5 homicides de plus en 2023 (8) qu'en 2022 (3), de sorte que le taux d'homicides y a augmenté de 163 % pour passer de 0,56 homicide pour 100 000 habitants en 2022 à 1,49 homicide pour 100 000 habitants en 2023. Le taux d'homicides a également augmenté à l'Île-du-Prince-Édouard — alors que la province n'avait fait état d'aucun homicide en 2022, elle en a enregistré 1 en 2023.

Parmi les RMR du Canada, Thunder Bay a enregistré le taux d'homicides le plus élevé en 2023, malgré une diminution de 54 % du nombre d'homicides par rapport à l'année précédente. Le taux d'homicides s'est établi à 5,39 pour 100 000 habitants à Thunder Bay, suivie de Winnipeg (5,04) et de Chilliwack (4,77).

Suivant la tendance générale à la baisse du taux d'homicides, 26 des 42 RMR du Canada ont enregistré un recul de leur taux d'homicides de 2022 à 2023 (tableau 2). Les trois plus grandes RMR, à savoir Toronto (-14 %), Montréal (-21 %) et Vancouver (-37 %), ont affiché une diminution marquée de leur taux d'homicides en 2023.

Près de 6 homicides commis à l'aide d'une arme à feu sur 10 l'ont été au moyen d'une arme de poing

Comme en 2022, près de 4 homicides sur 10 (39 %) ont été commis à l'aide d'une arme à feu en 2023. Aussi, de manière similaire à ce qui a été observé au cours des dernières années, les armes de poing étaient les armes à feu le plus couramment utilisées pour perpétrer ces crimes; elles ont été à l'origine de 56 % des homicides commis à l'aide d'une arme à feu en 2023. Des carabines et des fusils de chasse ont été utilisés dans 25 % des homicides commis à l'aide d'une arme à feu. La proportion restante des homicides commis à l'aide d'une arme à feu l'ont été au moyen d'armes à feu dont le type était inconnu (p. ex. armes à feu pour lesquelles la méthode exacte utilisée pour tirer le projectile meurtrier ne peut être identifiée) ou d'armes semblables à des armes à feu (y compris les armes à feu entièrement automatiques et les armes à feu improvisées).

Graphique 2
Nombre de victimes d'homicide, selon le type d'arme à feu utilisé pour commettre l'homicide, 2023

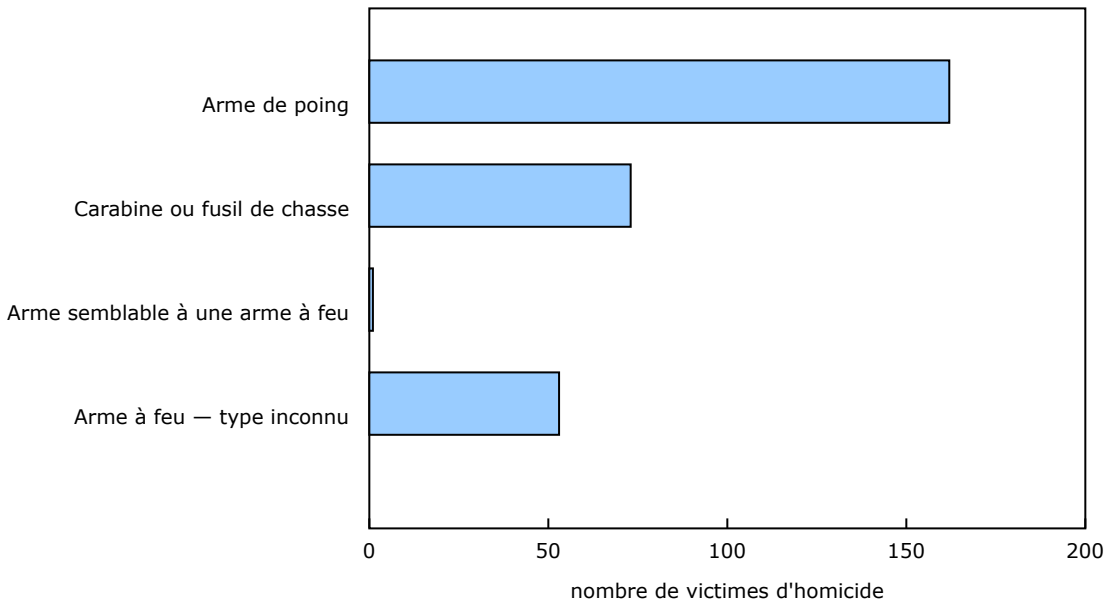

Note(s) : Les autres armes semblables à une arme à feu comprend les cloueuses, les fusils à plombs et les pistolets à fusée.
Source(s) : Enquête sur les homicides (3315).

Pour les fins de l'Enquête sur les homicides, une affaire est définie comme un ou plusieurs homicides commis lors d'une seule affaire distincte. S'il y a de multiples victimes ou de multiples auteurs présumés, les homicides doivent avoir eu lieu au même endroit et au même moment pour faire partie de la même affaire. Si tel n'est pas le cas, ils sont enregistrés comme des affaires distinctes.

Environ le quart des homicides sont attribuables à des gangs

La violence liée aux gangs continue de contribuer au taux d'homicides au Canada. Malgré une diminution des homicides attribuables à des gangs en 2023 par rapport à 2022, ceux-ci représentaient tout de même environ le quart des homicides en 2023. Plus précisément, 173 homicides attribuables à des gangs ont été commis en 2023, soit 31 de moins que l'année précédente, ce qui correspond à un taux de 0,43 pour 100 000 habitants.

Le nombre de jeunes auteurs présumés d'homicide diminue en 2023

Dans l'ensemble, le nombre de jeunes de moins de 18 ans identifiés comme auteurs présumés d'un homicide a diminué en 2023. Parmi les homicides classés, les services de police ont déclaré que 64 jeunes avaient été les auteurs présumés d'un homicide en 2023, comparativement à 95 en 2022. Le taux de jeunes auteurs présumés d'homicide a diminué pour passer de 1,29 pour 100 000 jeunes en 2022 à 0,85 pour 100 000 jeunes en 2023.

Cependant, la proportion d'homicides attribuables à des gangs et commis par des jeunes a augmenté. En 2023, plus de 31 % des homicides commis par des jeunes étaient attribuables à des gangs, comparativement à 16 % en 2022.

Graphique 3
Nombre de jeunes auteurs présumés d'homicide, 1974 à 2023

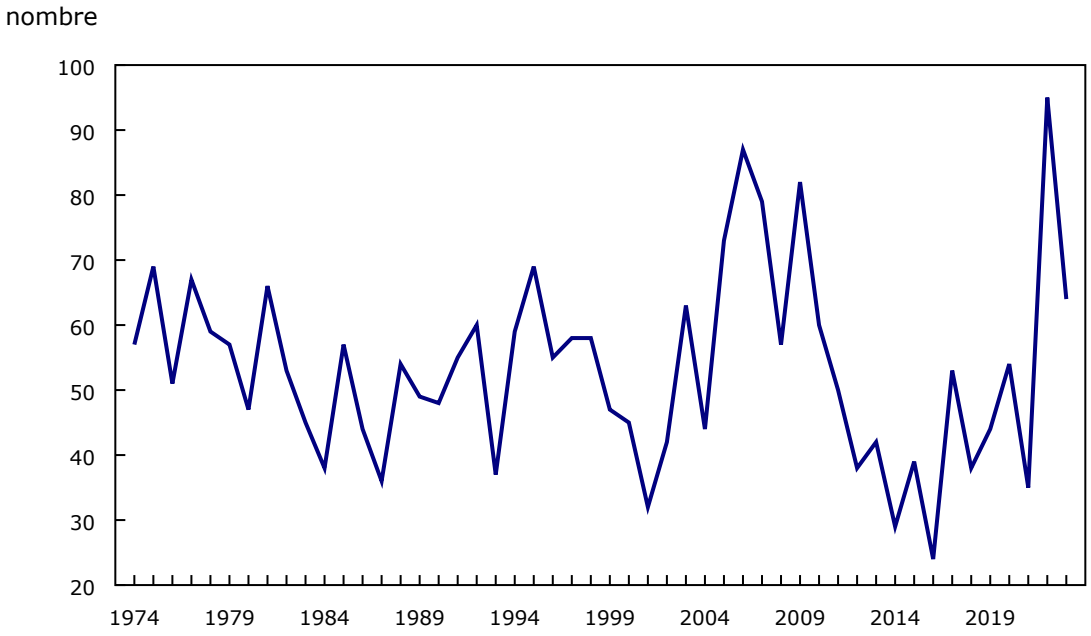

Note(s) : Toute personne âgée de moins de 18 ans est considérée comme un jeune.
Source(s) : Enquête sur les homicides (3315).

Les Autochtones continuent d'être surreprésentés parmi les victimes d'homicide

Les Autochtones au Canada courent un risque disproportionné d'être victimes d'un homicide. Ce risque accru est profondément lié aux conséquences persistantes de la colonisation, notamment la discrimination systémique, la pauvreté et les traumatismes.

En 2023, un peu plus de 1 victime d'homicide sur 4 (26 %) était autochtone, alors que les Autochtones représentent 5 % de l'ensemble de la population canadienne. De même, en 2022, 27 % des victimes d'homicide étaient autochtones. Cette surreprésentation se traduit par un taux d'homicides de 9,31 pour 100 000 Autochtones, un taux plus de six fois supérieur à celui enregistré chez les non-Autochtones.

Près de 1 victime d'homicide sur 3 appartient à un groupe racisé

Les personnes racisées au Canada ont des contacts avec le système de justice pénale de manière disproportionnée. Elles peuvent rencontrer des obstacles à différentes étapes du processus, que ce soit en tant que victimes ou en tant qu'auteurs présumés. Elles peuvent notamment faire l'objet de traitements discriminatoires et faire face à des obstacles systémiques, ce qui peut exacerber les inégalités existantes.

En 2023, 30 % de toutes les victimes d'homicide (235) ont été identifiées comme appartenant à un groupe racisé. Dans l'ensemble, le taux d'homicides était plus élevé chez les personnes racisées (1,98 victime pour 100 000 habitants) que chez les personnes non racisées (1,90 victime pour 100 000 habitants).

Parmi l'ensemble des victimes d'homicide identifiées comme étant racisées, ce sont les personnes noires (39 %) et sud-asiatiques (20 %) qui étaient proportionnellement les plus nombreuses.

Près du tiers des personnes accusées d'un homicide au cours des cinq années précédentes étaient en détention ou sous surveillance dans la collectivité au moment de l'affaire

Des législateurs, procureurs et tribunaux de partout au pays ont récemment demandé une réforme du système de mise en liberté sous caution afin d'améliorer la sécurité publique et de maintenir la confiance du public à l'égard du système de justice pénale. Les réformes les plus récentes, entrées en vigueur le 4 janvier 2024, font en sorte qu'il est plus difficile pour les personnes accusées d'infractions graves avec violence commises à l'aide d'une arme, d'infractions précises commises au moyen d'une arme à feu et de violence envers un partenaire intime d'être libérées sous caution (voir la note aux lecteurs pour en savoir davantage sur la réforme de la mise en liberté sous caution).

Le statut de détention des personnes impliquées dans un homicide a varié au cours de la période allant de 2019 à 2023. Pour les personnes dont les renseignements étaient disponibles, la proportion de personnes accusées qui étaient en détention ou sous surveillance dans la collectivité au moment de la perpétration de l'homicide a varié, allant de 30 % en 2019 à 34 % en 2023.

Il convient de noter que ces résultats sont fondés sur les personnes qui étaient en détention ou sous surveillance dans la collectivité, un groupe plus vaste que celui des personnes mises en liberté sous caution, y compris les personnes en détention provisoire, en détention après condamnation ou en probation.

Graphique 4
Proportion de personnes accusées d'homicide en détention ou sous surveillance dans la collectivité au moment de l'homicide, 2019 à 2023

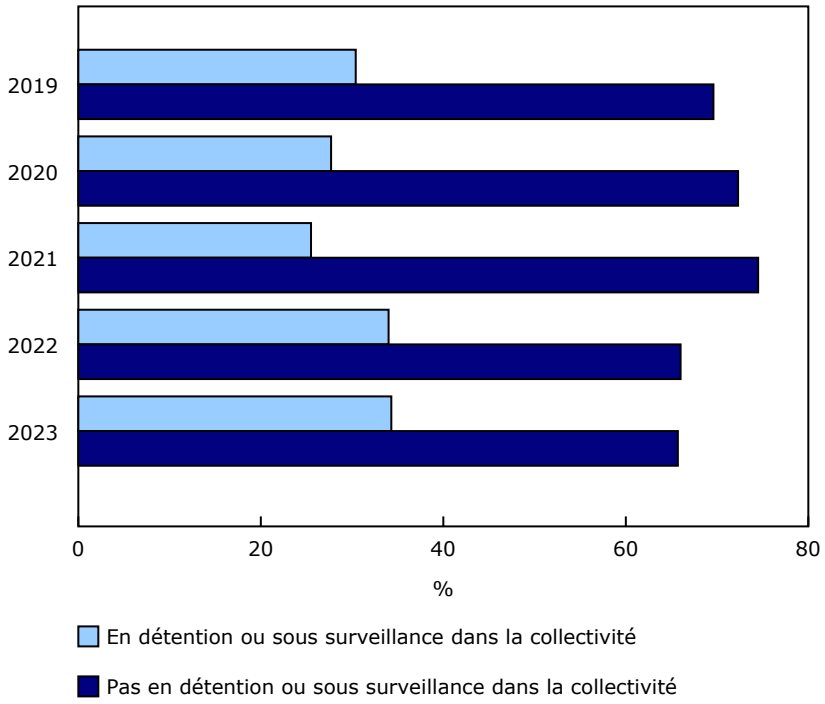

Note(s) : Exclut les homicides pour lesquels on ignorait si l'auteur présumé (l'accusé ou le suspect pouvant être inculpé) était en détention ou sous surveillance dans la collectivité au moment de l'homicide.
Source(s) : Enquête sur les homicides (3315).

Personnes disparues en tant que victimes d'homicide

Alors que le nombre global d'homicides a diminué en 2023, le nombre de victimes d'homicide qui étaient portées disparues au moment de leur décès a augmenté.

En 2023, environ 6 % des victimes d'homicide (43 victimes) avaient été portées disparues au moment de leur décès. Il s'agit d'une augmentation comparativement au taux de 4 % (39 victimes) observé en 2022. Parmi les victimes d'homicide en 2023, les femmes (7 %) étaient plus susceptibles que les hommes (5 %) d'avoir été portées disparues au moment de leur décès. Parmi les victimes d'homicide chez les Autochtones, 10 % des femmes avaient été portées disparues au moment de leur décès, comparativement à 4 % des hommes.

Les femmes continuent d'être touchées de façon disproportionnée par les homicides commis aux mains d'un partenaire intime

Suivant la tendance historique, les femmes représentaient un nombre disproportionné de victimes d'homicides commis par un partenaire intime en 2023. Ces homicides sont commis par un conjoint marié, un conjoint de fait, un partenaire amoureux ou un autre partenaire intime, actuel ou ancien. Bien qu'il y ait eu 36 victimes de moins d'homicides commis par un partenaire intime en 2023 (67 victimes par rapport à 103 victimes en 2022), les femmes représentaient tout de même 73 % des victimes.

Saviez-vous que nous avons une application mobile?

Téléchargez notre application mobile et accédez rapidement aux données du bout des doigts! L'application StatsCAN est offerte gratuitement dans l'App Store et sur Google Play.

Tableau 1
Nombre d'homicides, selon la province ou le territoire, 2014 à 2023

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
	nombre de victimes									
Canada	**525**	**612**	**619**	**669**	**664**	**691**	**765**	**801**	**882**	**778**
Terre-Neuve-et-Labrador	2	3	8	4	2	5	4	8	3	8
Île-du-Prince-Édouard	3	1	0	2	0	2	1	1	0	1
Nouvelle-Écosse	6	12	13	21	11	6	37	23	19	14
Nouveau-Brunswick	11	11	11	10	13	17	14	11	15	9
Québec	72	79	67	93	84	78	87	90	111	101
Ontario	156	174	206	198	272	253	244	284	292	262
Manitoba	45	48	43	47	55	74	62	62	89	74
Saskatchewan	24	46	57	38	35	55	64	71	73	59
Alberta	107	133	116	119	83	100	143	119	119	115
Colombie-Britannique	89	96	90	121	92	91	100	125	155	123
Yukon	3	1	4	8	3	1	0	4	2	4
Territoires du Nord-Ouest	3	6	3	2	6	2	6	1	3	6
Nunavut	4	2	1	6	8	7	3	2	1	2
Variation pour le Canada par rapport à l'année précédente	14	87	7	50	-5	27	74	36	81	-104

Note(s) : Un faible nombre d'homicides pris en compte dans le total d'une année donnée pourraient en réalité s'être produits au cours d'années précédentes. Les homicides sont comptabilisés en fonction de l'année durant laquelle ils sont déclarés à Statistique Canada.
Source(s) : Enquête sur les homicides (**3315**).

Tableau 2
Taux d'homicides, selon la province ou le territoire, 2014 à 2023

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
	taux[1]									
Canada	**1,48**	**1,71**	**1,71**	**1,83**	**1,79**	**1,84**	**2,01**	**2,09**	**2,27**	**1,94**
Terre-Neuve-et-Labrador	0,38	0,57	1,51	0,76	0,38	0,95	0,76	1,52	0,56	1,49
Île-du-Prince-Édouard	2,08	0,69	0,00	1,34	0,00	1,28	0,63	0,62	0,00	0,58
Nouvelle-Écosse	0,64	1,28	1,38	2,21	1,14	0,61	3,74	2,30	1,85	1,32
Nouveau-Brunswick	1,45	1,45	1,44	1,30	1,69	2,19	1,79	1,39	1,85	1,08
Québec	0,88	0,97	0,81	1,12	1,00	0,92	1,02	1,05	1,28	1,14
Ontario	1,15	1,27	1,48	1,41	1,90	1,74	1,65	1,91	1,93	1,68
Manitoba	3,52	3,71	3,27	3,52	4,07	5,40	4,49	4,45	6,30	5,09
Saskatchewan	2,16	4,10	5,02	3,31	3,03	4,72	5,48	6,08	6,19	4,88
Alberta	2,62	3,21	2,76	2,81	1,93	2,30	3,24	2,69	2,64	2,45
Colombie-Britannique	1,89	2,01	1,85	2,45	1,83	1,78	1,93	2,39	2,89	2,23
Yukon	8,08	2,65	10,38	20,24	7,43	2,43	0,00	9,31	4,56	8,89
Territoires du Nord-Oues	6,84	13,56	6,72	4,48	13,47	4,50	13,48	2,24	6,71	13,34
Nunavut	11,12	5,48	2,70	15,93	20,88	18,02	7,60	4,99	2,47	4,92
Changement en pourcentage du taux pour le Canada par rapport à l'année précédente	1,7	15,7	0,0	6,8	-2,2	2,6	9,5	4,1	8,1	-14,3

1. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants à partir des estimations révisées de la population au 1er juillet fournies par le Centre de démographie de Statistique Canada.

Note(s) : Un faible nombre d'homicides pris en compte dans le total d'une année donnée pourraient en réalité s'être produits au cours d'années précédentes. Les homicides sont comptabilisés en fonction de l'année durant laquelle ils sont déclarés à Statistique Canada.

Source(s) : Enquête sur les homicides (**3315**).

Tableau 3
Nombre et taux d'homicides, selon la région métropolitaine de recensement[1], 2013 à 2023

	2023	2023	2023	2022	2022	Différence par rapport à 2022	Différence par rapport à 2022	Moyenne de 2013 à 2022	Moyenne de 2013 à 2022
	nombre	taux [2]	population	nombre	taux [2]	nombre	variation du taux en %	nombre	taux [2]
Canada	**778**	**1,94**	**40 097 761**	**882**	**2,27**	**-104**	**-14,34**	**674**	**1,83**
Total pour les RMR	**507**	**1,70**	**29 866 239**	**594**	**2,06**	**-87**	**-17,53**	**446**	**1,69**
Population de 500 000 habitants et plus									
Toronto	116	1,73	6 716 214	131	2,02	-15	-14,38	105	1,70
Montréal	54	1,19	4 550 129	66	1,49	-12	-20,53	46	1,10
Vancouver	48	1,62	2 971 838	73	2,56	-25	-36,88	49	1,86
Calgary	24	1,43	1 683 659	29	1,83	-5	-21,94	29	1,99
Edmonton	48	3,06	1 569 315	36	2,39	12	28,04	41	2,90
Ottawa[3]	18	1,45	1 241 001	16	1,33	2	8,92	13	1,25
Winnipeg	45	5,04	892 650	53	6,21	-8	-18,84	33	4,00
Québec	7	0,81	864 047	5	0,59	2	36,43	5	0,56
Hamilton	11	1,36	808 136	5	0,63	6	117,32	12	1,54
Kitchener–Cambridge–Waterloo	5	0,74	675 227	7	1,10	-2	-32,50	6	0,99
London	7	1,15	610 582	7	1,19	0	-3,63	8	1,48
Oshawa	9	1,65	544 467	14	2,64	-5	-37,50	8	1,71
St.Catharines–Niagara	12	2,28	525 352	9	1,77	3	29,12	5	1,03
Halifax	8	1,54	519 270	10	2,00	-2	-23,12	8	1,81

Tableau 3 - suite
Nombre et taux d'homicides, selon la région métropolitaine de recensement[1], 2013 à 2023

	2023	2023	2023	2022	2022	Différence par rapport à 2022	Différence par rapport à 2022	Moyenne de 2013 à 2022	Moyenne de 2013 à 2022
Population de 100 000 à moins de 500 000 habitants									
Windsor	5	1,07	467 765	4	0,88	1	20,89	5	1,42
Victoria	2	0,46	434 577	5	1,17	-3	-60,71	4	0,96
Saskatoon	13	3,63	358 395	16	4,67	-3	-22,34	10	3,19
Gatineau[4]	5	1,41	355 833	2	0,57	3	145,86	4	1,05
Barrie	1	0,35	285 571	4	1,45	-3	-75,92	2	0,97
Regina	10	3,67	272 459	8	3,05	2	20,32	9	3,75
Kelowna	5	2,04	245 214	8	3,36	-3	-39,26	4	1,89
St. John's	3	1,34	224 352	2	0,92	1	45,96	3	1,24
Sherbrooke	2	0,90	221 117	0	0,00	2	...	1	0,59
Abbotsford–Mission	4	1,88	212 530	10	4,82	-6	-60,94	5	2,53
Greater Sudbury	5	2,65	188 943	11	5,96	-6	-55,57	3	1,77
Moncton	5	2,67	187 287	2	1,13	3	137,13	2	1,30
Kingston	0	0,00	186 182	8	4,39	-8	-100,00	3	1,59
Saguenay	0	0,00	173 940	2	1,17	-2	-100,00	1	0,42
Brantford	0	0,00	168 913	7	4,30	-7	-100,00	4	2,41
Trois-Rivières	1	0,60	166 908	3	1,83	-2	-67,29	2	0,95
Guelph	4	2,55	156 773	2	1,31	2	95,43	1	0,92
Peterborough	4	2,85	140 393	3	2,22	1	28,57	2	1,18
Saint John	2	1,44	138 744	2	1,48	0	-2,59	2	1,51
Lethbridge[5]	1	0,75	134 171	3	2,30	-2	-67,62	...	...
Thunder Bay	7	5,39	129 788	15	11,72	-8	-54,00	8	6,17
Fredericton[6]	1	0,79	126 820	1	0,82	0	-3,45	...	...
Chilliwack[6]	6	4,77	125 884	3	2,45	3	94,23	...	...
Nanaimo[6]	3	2,40	125 093	4	3,26	-1	-26,34	...	...
Belleville–Quinte West[5,7]	1	0,82	122 478	1	0,83	0	-1,71	...	...
Kamloops[6]	4	3,28	122 121	3	2,51	1	30,43	...	...
Drummondville[6]	0	0,00	112 867	0	0,00	0	...	...	...
Red Deer[6]	1	0,92	109 234	4	3,80	-3	-75,93	...	...
Total pour les régions autres que les RMR	**271**	**2,65**	**10 231 522**	**288**	**2,86**	**-17**	**-7,27**	**228**	**2,17**

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Une région métropolitaine de recensement (RMR) est composée d'une ou de plusieurs municipalités voisines situées autour d'un grand noyau urbain. Une RMR doit compter au moins 100 000 habitants, dont au moins 50 000 vivent dans le noyau urbain. Pour faire partie de la RMR, les municipalités adjacentes doivent être fortement intégrées à la région urbaine centrale, le degré d'intégration étant mesuré par le débit de la migration quotidienne calculé à partir des données du recensement. Une région métropolitaine de recensement (RMR) compte habituellement plus d'un service de police. Il est important de noter que, bien que les données officielles sur la criminalité déclarées par la police provenant du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC) utilisent les noms normalisés des régions métropolitaines de recensement (RMR) de Statistique Canada, les frontières des services de police des RMR ne concordent pas toujours entièrement aux unités géographiques normalisées des RMR utilisées pour la diffusion de l'information sur le Recensement de la Population.
2. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants à partir des estimations révisées de la population au 1er juillet fournies par le Centre de démographie de Statistique Canada.
3. Ottawa représente la partie de la RMR d'Ottawa–Gatineau située en Ontario.
4. Gatineau représente la partie de la RMR d'Ottawa–Gatineau située au Québec.
5. Belleville et Lethbridge sont devenues des RMR en 2016.
6. Fredericton, Chilliwack, Nanaimo, Kamloops, Drummondville and Red Deer sont devenus des RMR en 2023.
7. La région métropolitaine de recensement (RMR) de Belleville-Quinte West était connue sous le nom de Belleville auparavant.

Note(s) : Un faible nombre d'homicides pris en compte dans le total d'une année donnée pourraient en réalité s'être produits au cours d'années précédentes. Les homicides sont comptabilisés en fonction de l'année durant laquelle ils sont déclarés à Statistique Canada. La variation en pourcentage est fondée sur des taux non arrondis.

Source(s) : Enquête sur les homicides (**3315**).

Note aux lecteurs

En raison de la taille relativement faible de la population des territoires, les variations des taux d'homicides d'une année à l'autre doivent être interprétées avec prudence. Par conséquent, les territoires sont inclus dans le taux national global, mais ne sont pas indiqués séparément.

Les modifications effectuées pour renforcer le système de mise en liberté sous caution du Canada peuvent être consultées à la page Web Modifications pour renforcer le système de mise en liberté sous caution du Canada.

Les résultats excluent les homicides pour lesquels on ignorait si l'accusé ou le suspect pouvant être inculpé (auteur présumé) était en détention ou sous surveillance dans la collectivité au moment de l'homicide. En 2023, ce statut inconnu représentait 0,7 % des personnes impliquées dans un homicide.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 3315.

L'infographie « L'homicide au Canada, 2023 » (**11-627-M**) est maintenant accessible.

Des données supplémentaires sont fournies sur demande.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (**infostats@statcan.gc.ca**), ou communiquez avec les Relations avec les médias (**statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca**).